

« Un an de perdu pour notre école »

GENAPPE Une pétition déposée pour la nouvelle école secondaire à pédagogie active

► Sacha et les autres ont manifesté à Bruxelles.

► La nouvelle école secondaire Nespa attend le feu vert depuis quinze mois.

► Soixante professeurs ont déjà rentré une candidature.

Il fallait s'attendre à une réaction des promoteurs de Nespa, la nouvelle école secondaire à pédagogie active projetée sur le site de l'ancienne Sucrerie de Genappe. Depuis qu'ils ont appris que le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec) soutenait la création d'un Degré d'observation autonome (DOA) sur le même site (*Le Soir* de lundi), ceux qui sont soutenus par la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants (Felsi) ont décidé d'amener parents et enfants à manifester place Surllet de Chokier, à Bruxelles, devant le cabinet de la ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Marie-Martine Schyns (CDH). L'occasion de lui faire remettre une pétition en faveur de Nespa qui a recueilli 504 signatures « papier » et 1.727 autres « électroniques ».

« J'aime la pédagogie Freinet car on travaille beaucoup par projets, nous explique Sacha L'Hoir, 10 ans, qui suit les cours à

l'Espace 2000, une école communale de Genappe qui applique la pédagogie active. Chacun doit apporter ses idées. On apprend mieux ainsi. Et je voudrais continuer dans le secondaire. »

Une école de la réussite

Et sa maman, Laurence Dermine, secrétaire de l'ASBL Nespa, d'enchaîner : « Le problème, c'est qu'il n'existe que deux écoles secondaires qui appliquent cette pédagogie, à savoir l'école privée du Verseau, à Wavre, mais tout le monde n'a pas les moyens finan-

ciers d'y accéder, et l'antenne néolouvainiste de l'athénée royal Paul Delvaux, qui est surchargée de demandes. Voilà pourquoi une quinzaine de parents ont introduit un dossier sur Genappe. Nous sommes prêts depuis quinze mois. Et voilà déjà un an de perdu pour notre école, avec une déception pour soixante enfants pré-inscrits, puisque, si nous obtenons l'accord, il n'y aura pas de rentrée avant septembre 2018. »

Nespa, qui a déjà vu soixante professeurs faire offre de candi-

dature et dont certains ont même déjà suivi une formation spéciale, espère juste obtenir une dérogation pour ne pas devoir ouvrir une école entière, avec 480 élèves d'un coup, afin d'ouvrir année après année, avec soixante élèves chaque fois. L'occasion de démarrer avec des préfabriqués puis de créer l'ASBL Les Amis de Nespa afin de financer un bâtiment conforme à la pédagogie : « La réussite pour tous est dans nos gènes, sans réorientation ou redoublement qui coûte 980 euros/élève/an. »

Geoffroy Stévenne, dont les enfants Antoine et Marilou vont à l'École Ouverte, à Ohain, qui applique la méthode Decroly, s'impatiente déjà de l'ouverture de Nespa : « J'ai connu personnellement l'école catholique à l'ancienne et je ne souhaite pas cela pour mes enfants. Avec la pé-

dagogie active, on amène chaque élève à obtenir son niveau, à son rythme, en l'impliquant directement dans son travail. Et ils sont ravis d'aller à l'école, au contraire d'autres ! » ■

JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE

ENTRETIEN

« Le projet Nespa est le plus complet »

Ministre du Budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il aura également son mot à dire dans le sler. Après sa collègue de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (CDH) dans *Le Soir* de lundi, André Flahaut (PS) se prononce.

Pourquoi ce dossier traîne-t-il autant ?

Parce que les chiffres de population et les perspectives d'évolution diffèrent trop selon les sources. Il fallait donc affiner le tout afin de prendre une position en connaissance de cause.

Premier projet déposé, premier pris ?

Le projet de Nespa a le mérite d'être le plus complet, en plus d'être porté par des parents. Le ministre wallon Carlo Di Antonio (CDH) a même promis un bail emphytéotique sur le site de la Sucrerie de Genappe.

Enfin, il avait en son temps pratiquement reçu l'accord de Joëlle Milquet (CDH).

L'étude a-t-elle favorisé le dépôt d'un 2^e projet ?

C'est une lecture du dossier, en effet. Mais je rappelle que le CDH n'est pas seul à décider autour de la table...

J.-P. D.V.